

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

23<sup>ème</sup> année - N° 4210 - Lundi 19 Septembre 2022 - Prix : 200 Fc

CONSOMMATION :

## Le don japonais distribué manu milita'riz



Distribution du riz à Moroni.

LUTTE CONTRE LE CANCER CHEZ LA FEMME :

**8 cas de tumeur maligne  
enregistrés en 2021**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 11 au 15 Septembre 2022**

**Lever du soleil:**

**06h 01mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 04mn**

Fadjr : 04h 49mn

Dhouhr : 12h 05mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



## COMMUNE DE MORONI

## Moroni Nord, des revendications de large autonomie

*Cela fait plus de dix ans que l'idée fait son bonhomme de chemin, une cellule de réflexion du nord de la capitale semble déterminée à faire bouger les lignes sur la gestion de la capitale. Pour eux, cela passe par une large autonomie administrative.*

C'est dans cette optique qu'une réunion informelle s'est tenue au ministère de l'intérieur entre cette cellule de réflexion et le ministre. La discussion a porté sur le devenir de la capitale plus particulièrement le nord qui trouve qu'il est de plus en plus isolé dans la gestion de la capitale malgré l'avènement (depuis 2015) des communes. Au cours de la discussion, la cellule aurait demandé au ministre « la possibilité pour le Nord de la capitale de pouvoir disposer de sa propre commune » selon un participant de la réunion. L'argument

principal des tenants d'une large autonomie se résume à l'article 8 de la loi 11-006/AU portant organisation territoriale de l'Union des Comores qui stipule que « Deux ans après la mise en place effective des communes sur l'ensemble du territoire national et sous la responsabilité de chaque gouverneur concerné, les conseils communaux sont appelés à délibérer sur l'opportunité ou non de modifier le regroupement de village, ville et / ou en commune tel que prévu aux articles précédents ».

Pour eux, la ville est devenue plus grande mais les pouvoirs communaux restent concentrés au centre de ce qu'on appelle le Moroni historique. Des nouveaux quartiers ont vu le jour et les populations qui vivent dans ces endroits ne se sentent pas du tout représentées par les autorités communales. « Ils font tout (développement local) sans aucune assistance de la

Mairie n'en parlons plus des entités traditionnelles où ils sont totalement exclus pour diverses raisons ».

Vidée de sa surface substance, la notion de ville pour ces nouveaux arrivants n'est rien d'autre qu'un slogan mais, chacun se sent plus de son quartier que de citoyen appartenant à une communauté avec un destin commun en l'occurrence celle de Moroni.

Très attentif à l'argumentaire de ses visiteurs et sans nier la réalité des faits exposés, le ministre a avancé un argument de poids évoqué dans la constitution, celui du statut de la capitale. Le ministre se réfère à l'article 10 de la constitution. « Moroni est la capitale de l'Union des Comores ; une loi détermine son statut », lance Fakriddine Mahamoud, le ministre de l'intérieur. En effet depuis plus de dix ans, un texte portant statut particulier de la ville de Moroni se trouve dans les classeurs du ministère, aucun

ministre jusqu'à présent n'a pu mener à bout ce projet malgré 4 ministres de l'intérieur venant de Moroni. Avec parfois des enjeux qui dépassent le seul cadre Moronien, le projet est sans cesse remis aux calendes grecques.

Un participant de cette réunion nous a confié que le ministre leur a permis de se battre pour que le projet soit inscrit à l'ordre du jour de la session parlementaire du mois d'avril 2023.

Avant de parler d'autonomie qui passe par plusieurs formes (Mairies annexes ou d'arrondissements), le ministre aurait exhorté à ses hôtes de réfléchir comment nourrir le texte afin qu'il puisse présenter un projet de loi qui sera équilibré sans parti pris. « Je suis au service de tous les comoriens pas seulement de la capitale, c'est pourquoi je dois veiller à ce que personne ne soit lésé dans cette histo-

re », avance-t-il. A part, les problèmes propres à la capitale, cette dernière est confrontée à des problèmes de délimitation avec la plupart des ses voisins. Sur ce point, le ministre s'est voulu pédagogue. « La question est certes une question de loi, mais dans ce cas d'espèce c'est le consensus qu'il faut privilégier pour éviter de créer des précédents fâcheux », plaide-t-il auprès de ses invités. Un argument qui n'est pas fortuit de la part du ministre. En effet, dans le projet du statut particulier de la capitale, il y'a le concept du "Grand Moroni" qui irait de l'extrême sud de la région d'Itsandra jusqu'à Mitsoudje, une façon intelligente de mettre fin aux querelles intestines des limites entre villes et villages.

AS Badraoui

## ENVIRONNEMENT

## Le projet « Restauration et exploitation durable des mangroves » est lancé

*Mercredi dernier a été lancé le projet pilote de « Restauration et exploitation durable des mangroves » de la ville d'Icôni par le ministre de l'Environnement M. Houmed Msaidié, en présence des cadres, notables et la participation de certains représentants du corps diplomatique comme l'ambassadeur de la Tanzanie.*

La mangrove lagunaire est un système qui joue un rôle important à la fois écologique et socio-économique. La mangrove lagunaire d'Icôni située sur le site de Kwabe, est un écosystème qui joue un rôle important à la fois écologique et socio-économique. En effet, il reste un habitat naturel caractérisé principalement par la forte production biologique. Il reste également une zone d'accueil d'une grande importance pour l'avifaune, d'autant plus un milieu

favorable pour le développement de l'aquaculture.

En outre, la mangrove lagunaire joue un rôle essentiel par rapport au développement larvaire de nombreuses espèces marines. Et c'est avant tout une barrière naturelle qui

protège la côte contre la montée des eaux marines. Il faut noter, par ailleurs, que le paysage hors du commun de la lagune d'Icôni constitue un attrait touristique majeur pour le développement écotouristique de la commune. Les objectifs

de ce projet sont entre autres de renforcer la gestion intégrée des zones côtières, mettre en œuvre des activités innovantes de restauration et de gestion durable des écosystèmes marins et côtiers, développer des activités génératrices de revenu liées à l'écotourisme marin et améliorer la production et la vulgarisation des techniques d'élevage du poisson *Tilapia nilotica*.

Dans son allocution, le ministre a souligné que : « le développement de notre pays passe inexorablement à travers un environnement naturel assurant des services écosystémiques productifs générant de la richesse. Préserver notre environnement est un préalable pour asseoir les bases du développement écotouristique : un tourisme vert qui tire profit des ressources naturelles en alliant à la fois promotion de notre histoire et valorisation de notre culture ». En outre il a ajouté : «

nous appelons à plus d'implication de toutes les couches sociales, en particulier les scientifiques et les acteurs du secteur privé, pour accompagner une telle démarche en la répliquant sur l'ensemble du territoire et amorcer le changement de comportement nécessaire pour préserver notre patrimoine naturel ».

Pour rappel, le projet est piloté par l'Association Mangrove et Environnement (AME), avec l'appui de l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement (INRAPE) ainsi que du Département Pêche et Ressources Halieutiques de la direction nationale de la Pêche. Le ministre a pris l'engagement à travers la Direction générale de l'Environnement d'appuyer le projet par un éco-garde.

Mmagaza



Houmed Msaidié face à la presse.

## SOCIÉTÉ

## Pâtisserie Mamboleo, le savoir faire comorien

*Mamboleo est un nom qui s'associe à jamais à la pâtisserie comorienne plus particulièrement aux biscuits comoriens servis lors des grandes festivités (Maoulid, Madjlisse...) comoriens.*

Ce dimanche a eu lieu une cérémonie de remise d'attestations de réussite à l'endroit de jeunes filles qui ont appris pendant six mois le métier de pâtissier. Sous la direction du chef formateur Mohamed Pasteur, la dizaine de jeunes filles qui ont pris part à cette formation sont désormais en capacité de connaître tous les secrets de la pâtisserie. Pur produit de la formation comorienne, Pasteur a fait toutes ses gammes au niveau et il n'en est pas moins fier. « J'ai beaucoup de fierté en

sachant que j'ai appris ce métier avec des maîtres comoriens dont le chef Ali Abdallah », a tenu à préciser le chef Pasteur lors d'une brève intervention au cours de la cérémonie.

Le jeune chef pâtissier a en effet débuté sa formation auprès de son grand père le bien nommé Mamboleo avant de la poursuivre au côté du regretté Abdallah Mamboleo dans la petite boulangerie familiale située à l'époque à la coulée. Tout en poursuivant ses études classiques (primaire et lycée), il a acquis les bases du métier dans le cercle familial. Au cours de son allocution, chef Pasteur a loué les efforts de Cheikh Ali Bakar Kassim ancien ministre au temps de Mze Soule El-Bak pour les efforts consentis afin d'ouvrir une école de pâtisserie et cuis-

ne au profit de l'île autonome de Ngazidja. Toutefois, il dit regretter la faiblesse des gouvernements successifs au niveau de l'île qui n'ont pas fait de cette école une priorité. « C'est une idée qui a permis à de nombreux jeunes en rupture scolaire d'avoir une main d'œuvre spécialisée et de vivre de leur métier », a-t-il insisté. C'est pourquoi il appelle les autorités compétentes à faire en sorte que cette école de formation puisse fonctionner de nouveau afin de donner plus de chance aux jeunes qui veulent apprendre ce noble métier.

Ça fait plus de dix ans que Pasteur parcourt le pays, pour former des jeunes à pouvoir se prendre en charge. Parmi les récipiendaires, on trouve des jeunes filles venues de différents horizons. Des sortantes de Nvouni à des

jeunes en échec scolaire en passant par des institutrices qui ont préféré se mettre au four par passion, mais surtout pour pouvoir joindre les deux bouts. Le souhait de chef Pasteur est de voir se multiplier les écoles de formations un

peu partout dans le pays pour donner la chance à de nombreux jeunes en manque de formation professionnelle.

AS Badraoui



## CONSOMMATION :

## Le don japonais distribué manu milita'riz

*Il est arrivé, s'exclamèrent de nombreux badots en voyant accoster au port de Moroni le bateau transportant le don japonais (riz). Après plusieurs semaines d'attente, le bateau a fini par jeter l'ancre avec à son bord la précieuse denrée d'or blanc.*

C'est à coup de communication que le riz japonais a été déposé sous le regard de quelques

autorités dont le directeur de cabinet du ministre des finances venu superviser en personne l'opération. En deux semaines, c'est la deuxième cargaison de riz qui accoste dans un port comorien après les 700 tonnes de la semaine précédente à Mutsamudu. Un triste spectacle pour certains comoriens qui trouvent la présence de ces autorités désolante pour la réception d'un don alimentaire.

En tout, c'est 1087 tonnes répar-

ties entre les trois îles, 40% pour Ngazidja, 40 autres pour Ndzouani et 20% pour Mwali. Pour escorter le riz vers les points de ventes, les militaires ont été mobilisés pour éviter tout débordement. Des longues files d'attente qui s'étendaient à perte de vue, se sont vite formées autour des magasins. Un spectacle étonnant, renforcé par la présence des militaires qui nous rappelle à s'y méprendre aux longues files d'attente qu'on voit sous d'autres

cieux.

Comparaison n'étant pas toujours raison, et le contexte historique n'étant pas le même. En voyant la grande muette armes en bandoulière escorter ces tonnes de riz, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la manière de gérer une crise qu'on aurait pu anticiper et éviter qu'elle prenne cette ampleur. A commencer par la libéralisation de l'importation du riz, face à la faillite d'un monopole d'Etat qui a

démonstré ses limites.

Ce riz japonais rentre dans le cadre de la coopération nippon-comorienne en matière d'assistance (aide) budgétaire mais qui prend la forme d'une aide alimentaire où l'Etat est habilité à vendre le riz à moindre coup à la population. Les revenus de la vente étant destinés spécifiquement à financer des projets de développement.

AS Badraoui

## LUTTE CONTRE LE CANCER CHEZ LA FEMME :

## 8 cas de tumeur maligne enregistrés en 2021

*Dans le cadre des activités de la campagne « Octobre rose » organisées par l'ACCF en 2021, sur 673 mammographies réalisées, 8 cas de tumeurs malignes ont été enregistrés. Face à ce chiffre, l'association exhorte encore une fois le ministère de la santé de multiplier les efforts pour qu'un service de cancérologie voit le jour dans les meilleurs délais.*

L'association de la lutte contre le cancer chez la femme (ACCF) a réuni vendredi 16 septembre dernier à Moroni ses partenaires et amis, pour présenter le bilan des activités de sa campagne « Octobre rose » édition 2021. L'occasion pour les participants de poser des questions clés liées au cancer chez la femme. L'association pour qui les objectifs et interventions ont une seule visée, apporter du soutien aux femmes atteintes d'un cancer et briser les tabous, profite d'octobre rose pour intensifier ses activités de sensibilisation à l'endroit du public sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus. C'est aussi le moment propice pour renforcer le plaidoyer auprès des décideurs politiques, des donateurs et des partenaires techniques et financiers pour un engagement politique

et fort.

« Depuis sa création, l'ACCF organise une série d'activités médiatiques, éducatives et sportives dans le cadre d'octobre rose. Elle négocie également avec le Centre d'imagerie médicale de Ngazidja et le cabinet de Dr Kader à Anjouan pour permettre aux femmes à faibles revenus de faire le dépistage du cancer du sein par la mammographie. Quant aux femmes de Mohéli, elles font le déplacement jusqu'à Moroni pour bénéficier du dépistage gratuit », souligne Zahara Abdallah, la présidente de l'ACCF. Un dilemme que l'ACCF espère résoudre cette année pour permettre aux femmes de Mohéli de participer massivement à cette campagne.

Dans une brève présentation, il a été démontré que l'ACCF avec l'appui du PNUD, a fait réaliser des frottis cervicaux sur un échantillon de 200 femmes avec le concours de Dr Halifa, un anatomopathologiste. Cet échantillon est loin d'être représentatif de la population comorienne totale, néanmoins, les résultats restent tout de même frappants. Au total, les lésions précancéreuses de haut grade (HSIL) associées aux lésions de cancer représentent en tout 20,5% des effectifs (41 patiente). Les lésions cancéreuses (carcinome et adénocarcinomes) repré-



Participants à la rencontre de l'ACCF.

sentent à elles seules une prévalence de 12%.

En ce qui concerne le cancer du sein, sur 404 mammographies faites lors de la campagne octobre 2020, les résultats ont révélé 84 tumeurs soit 20,79% dont 5 tumeurs malignes. En 2021, sur 673 mammographies réalisées, 8 cas de tumeurs malignes ont été enregistrés. Malheureusement, jusqu'à ce jour, le pays ne dispose pas des moyens de dépistage des cancers chez la femme au niveau des structures. « La femme diagnostiquée avec cancer ne sait pas où aller, le pays ne disposant pas encore d'un service

adapté pour la prise en charge, la débrouillardise est de mise. Certaines femmes ont perdu la vie, faute de soins, parce qu'elles n'ont pas eu les moyens de partir à l'extérieur. Et celles qui ont eu la chance de partir, abandonnent le chemin faute des moyens pour les traitements... », déplore celle qui n'a pas manqué de rappeler que l'ACCF a négocié avec la ministre de la santé pour qu'un quota des évacuations sanitaires lui soit accordé pour en faire bénéficier à ces femmes.

En 2022, grâce à un financement de l'OMS, l'ACCF met en œuvre un projet de communication

dans l'ensemble de trois îles pour sensibiliser les hommes, les femmes et les jeunes pour une meilleure connaissance du dépistage précoce des cancers gynécologiques et diminuer les tabous. Pour rappel, l'ACCF s'est rapprochée du ministère de tutelle pour une réflexion de l'élaboration dans un proche avenir d'un plan stratégique national de lutte contre le cancer gynécologique. Elle exhorte encore une fois le ministère de la santé et ses partenaires de multiplier les efforts pour qu'un service de cancérologie voit le jour.

Andjouza Abouheir

## TRANSPORT MARITIME :

## Quelle solution alternative après le retrait de CMA-CGM ?

*Suite au communiqué de la société CMA-CGM de stopper la livraison des conteneurs à Moroni, l'Uccia a organisé une rencontre entre le gouvernement et les opérateurs économiques afin de trouver une solution rapidement. Plusieurs propositions ont été faites notamment doter le port en moyens pour augmenter la capacité de branchement électrique, etc.*

L'Union des chambres de commerce (UCCIA) a réuni le gouvernement, les opérateurs économiques et les parties prenantes dans la filière des pro-

duits carnés suite au communiqué de l'armateur CMA-CGM annonçant sa décision de ne plus prendre des conteneurs frigorifiques à destination de Moroni. Une décision qui peut entraîner des conséquences très lourdes, quant à l'approvisionnement du pays en produits carnés. Le but de cette réunion est de trouver une solution aux problèmes posés au port et qui ont comme conséquence la décision de Moroni Terminal de réduire le nombre de prises pour brancher les conteneurs frigorifiques sur la plateforme portuaire et la décision de CMA-CGM de stopper la livraison des conteneurs.

Interrogé à la sortie de cette rencontre, le ministre de l'économie Ahmed Ali Bazi a expliqué que la discussion a été très riche. « Nous avons pu identifier les problèmes et nous allons prendre les mesures nécessaires pour revenir à une situation normale », souligne-t-il. Plusieurs propositions ont été faites notamment de doter le port en moyens pour augmenter la capacité de branchement. Autre question, la problématique de la desserte du port de Moroni et du port Mutsamudu et la nécessité de voir d'autres armateurs pour augmenter l'offre de services à destinations de nos ports.

De son côté, le directeur régio-

nal de la CCIA Ngazidja Hamidou Mhoma a rappelé que l'Uccia a comme mission de servir d'interface entre le gouvernement et le secteur privé, d'où l'idée de rapprocher les points de vues. « Nous avons réuni tout le monde, il y a des solutions en vue, des engagements pris au niveau des importateurs et du côté de Moroni Terminal. Dans les prochains jours, tout le monde rentrera en contact avec CMA-CGM pour communiquer les décisions prises par le gouvernement et aussi les décisions prises par Moroni Terminal pour reconquérir à la résolution », dit-il. Et d'ajouter : « Nous sommes rassurés que le problème

est résolu. Maintenant, il reste à réfléchir comment trouver un autre acteur dans le domaine maritime. Car aujourd'hui nous sommes tributaires de cette compagnie CMA-CGM. Raison pour laquelle la Chambre de commerce et les acteurs concernés ont demandé aux autorités de saisir en haut lieu les dirigeants de CMA-CGM, de leur expliquer quelle est leur position par rapport à notre pays et travailler avec d'autres armateurs pour que le pays soit le plus attractif possible avec les compagnies maritimes ».

Andjouza Abouheir

FAIT DIVERS

# Une habitation partie en fumée à Fomboni

Une maison en tôle a pris feu dans le quartier de Wemani à Fomboni. Heureusement il n'y a eu aucune perte humaine, des lourds dégâts matériels ont été cependant enregistrés. L'incendie a été maîtrisé quelques heures plus tard, grâce à l'intervention des sapeurs-pompiers et des jeunes de ce quartier. Jusqu'à présent l'on ignore l'origine de l'incendie. L'hypothèse la plus avancée est le court-circuit.



Incendie d'une habitation à Fomboni.

En cette période de sécheresse les incendies sont devenus très fréquents en milieu naturel. Cela vient s'ajouter aux incendies des habitations. Il était 9h du matin du lundi 12 septembre dernier lorsqu'un incendie s'est déclaré dans une habitation en tôle située dans le quartier de Wemani à Fomboni Mohéli. Il s'agit d'une maison appartenant à une famille commerçante dont toutes les mar-

chandises sont réduites en cendre. Rien n'a pu être sauvé. Heureusement aucune perte humaine n'est à déplorer. Toutefois les

dégâts matériels sont énormes. Jusqu'à présent l'origine de l'incendie reste inconnue. Selon les témoins sur place, tout laisse à croi-

re à un court-circuit électrique.

C'est grâce aux efforts des sapeurs pompiers appuyés par des jeunes du quartier que l'incendie a

pu être maîtrisé. « C'était incroyable, la flamme était si énorme, en moins de quelques minutes toute la maison est partie en fumée. Je n'ai jamais vu une scène si horrible. J'aimerais que les autorités locales s'activent pour épauler cette famille victime de cette catastrophe » sollicite madame Anzimati Chamsidine Laylahi, la voisine de cette famille malheureuse.

Les agents de la sécurité civile pointent du doigt l'urbanisation sauvage qui bloque souvent les interventions en cas de nécessité et appellent la population à redoubler de vigilance, afin d'éviter ces genres d'incident. « Même si la sécurité civile a des moyens très limités, mais elle pourrait rapidement maîtriser cet incendie si elle avait eu l'accès facile » regrette cette voisine.

Riwad

VOL DE GIROFLE

# Le propriétaire d'un champ agressé à coup de machette

La vol dans les champs prend de l'ampleur en cette période de cueillette de girofle. Dans la commune de Vouani à Anjouan, un producteur de girofle dénommé Mourdi est agressé à coups de machette par un trio de voleurs. Les malfaiteurs sont originaires de Bougweni, dans la commune voisine de Sima.

à Mromhuli où la victime est violemment agressée dans son champ, après avoir appréhendé un trio de brigands dans son champ. « Le propriétaire du champ a tenté de s'interposer contre ces voleurs mais il n'a pas pu. Il a reçu de coups de machette au niveau de la tête », raconte un commerçant de la commune.

Les habitants du village ont peur de s'étaler dans l'histoire. « Les auteurs de l'acte sont trois jeunes hommes que Mouridi a surpris en

train de voler du girofle sur sa propriété. Suite à cela, il leur a repris les sacs de clous de girofle, et c'est après que ces voleurs lui ont porté des coups de machette à la tête », dit-il. Actuellement, les voleurs sont volatilisés dans la nature. « Depuis que ces voleurs ont pris la poudre d'escampette, pas de nouvelles. Mais la gendarmerie poursuit l'enquête », laisse entendre une autorité communale.

A part les accidents de chute d'arbre (girofler) en cette période

de cueillette, dont parmi les victimes figure une femme enceinte, qui a vu sa colonne vertébrale fracturée, selon, le Major au service des urgences du CHRI de Hombo, vient s'ajouter ce crime. « Cette femme enceinte accidentellement blessée à la colonne vertébrale est rentrée à Mayotte », confie le Major Saïd Ali Salim. Les faits se sont déroulés la

semaine dernière avec un autre homme victime du même type d'accident. « Ils sont évacués par Kwassa à Mayotte, car le plateau technique du CHRI Hombo ne peut pas prendre en charge de tels cas », confie le major.

Nabil Jaffar

Les faits se sont produits le jeudi 15 septembre dernier, dans un champ de girofliers

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le Chef de l'Etat Azali Assoumani a reçu, le samedi 10 septembre, l'ancien gouverneur de l'île de Ngazidja Mouigni Baraka Saïd Soilihi au Palais de

Beit-Salam pour des échanges en tête à tête dans le cadre de ses engagements de mobilisation de la classe politique comorienne autour des grandes questions d'intérêt national.

Le Secrétariat Général de la Convention pour le Renouveau des Comores (CRC) tient ainsi à féliciter cette démarche patriotique de rassemblement toujours prônée par le Président de la République aux fins d'impliquer l'intelligentsia politique nationale dans la recherche des solutions aux maux qui frappent notre pays.

Les mesures d'apaisement concrétisées en 2019, les réceptions accordées au Palais de Beit-Salam, le Dialogue Inter-Comorien ainsi que les échanges quasi réguliers avec des personnalités politiques sont autant de signaux forts de l'esprit de responsabilité qui anime le président de la République dans sa volonté d'ouverture politique.

Le Secrétariat Général de la Convention pour le Renouveau des Comores (CRC) invite les chefs des partis, les responsables des

mouvements et les personnalités politiques de toutes les tendances à capitaliser cette dynamique de rassemblement initiée par le Président de la République au nom de l'intérêt supérieur de la Nation.

Les chantiers de développement et les grandes urgences sociétales doivent faire l'objet d'une grande concertation et d'un large consensus qui nécessitent sans nul doute l'implication effective de toute la classe politique nationale, les organisations de la Société civile et la Diaspora pour des discussions franches et ouvertes tournées vers l'avenir du pays.

Le Secrétariat Général de la Convention pour le Renouveau des Comores (CRC) appelle les élus locaux, les notables, les mouvements de femmes et ceux de la jeunesse à se joindre à cette initiative de rassemblement du chef de l'Etat, à considérer le dialogue comme une vertu essentielle au foisonnement d'initiatives créatives et à soutenir toute démarche tendant à réunir toutes les sensibilités politiques autour des grandes causes de notre cher pays.

Pour le Bureau National  
Le Secrétaire Général  
YOUSOUFA MOHAMED ALI

### La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

#### Périodicité :

3 mois  Montant : \_\_\_\_\_

6 mois  Montant : \_\_\_\_\_

12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

#### Mode de règlement :

Espèces

Chèque  n° \_\_\_\_\_

Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,

Signature :

#### Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

## FOOTBALL, MATCHS AMICAUX

## Une liste de 24 joueurs pour Younes Zerdouk

Trois mois après leur dernier match (défaite 2-1 contre la Zambie), les verts rechaussent les crampons pour deux matchs amicaux, le 23 et 27 septembre contre respectivement la Tunisie et le Burkina Faso.

Pour cette fenêtre Fifa, les huitièmes de finaliste de la dernière CAN feront un match amical le 23 septembre contre les mondialistes tunisiens en France et le 27 au Maroc contre les étalons Burkinabés au lieu de la double confrontation contre la Côte d'Ivoire, conséquence du report de la coupe d'Afrique des nations jusqu'en 2023. Pour ces deux dates, Younes Zerdouk a fait appel à 6 nouveaux joueurs qui n'ont jamais connu l'équipe nationale A. Les blessures de Iyad Mohamed et Faïz Mattoir, rajouté à cela les absences de Youn Zahary, Ben Boina, Rafidin Abdullah, Kassim Mdahoma mais surtout du double buteur contre le Ghana Ahmed Mogni actuellement sans club, a sûrement été pour beaucoup dans le choix de Zerdouk de remanier au quart son effectif.

Pour ces deux matchs, Zerdouk a fait appel aux jeunes pouces qui ont

participé au dernier tournoi Maurice Revello des moins des U21. Si l'on regrette les mésaventures des tauliers, la présence de ces jeunes est de bonne augure surtout dans la perspective des qualifications du mois de mars où Zerdouk aura une large palette de joueurs à sa disposition. Aaron Kamardin, Aymeric Ahmed, Adel Mahamoud, Yakine Said et Zaïd Amir ont montré durant le tournoi de Toulon qu'ils avaient la capacité mais surtout le talent de postuler à une place au sein de la sélection nationale. Quant au jeune défenseur (19 ans) Yakine Said M'madi, il fait son entrée par la grande porte, lui qui n'a jamais connu de sélections de jeune aux Comores.

Ces deux rendez-vous, sont aussi une occasion pour certains joueurs de trouver du temps de jeu après un début de saison difficile. C'est le cas d'un Youssouf M'changama qui n'a connu que deux titularisations avec Auxerre depuis le début de saison. D'autres joueurs et non les moindres se trouvent dans cette même situation, Chaker Alhadhur (Ajaccio) ne joue plus depuis que son club a accédé en première division. Ce qui n'est pas le cas de son coéquipier Mohamed Youssouf "Mayele".

Coelacanthos en préparation.



Après un début de saison difficile, ce dernier vient d'aligner trois matches en tant que titulaire.

Le virevoltant ailier droit des Coelacanthos et du club Belge de KV Courtrai Faïz Selemani aura l'occasion durant ce regroupement d'oublier son transfert avorté au

National du Caire.

En tout cas, le match contre la Tunisie montre à quel point la sélection comorienne jouit d'une certaine reconnaissance au niveau international. Le fait que les Aigles de Carthage ont accepté ce match de préparation pour le mondial, résume

tout du niveau atteint par les verts, d'autant plus que 5 jours plus tard, pendant que les Comores croiseront le fer contre le Burkina Faso, la Tunisie jouera son dernier match avant le mondial contre le Brésil. Tout un symbole.

AS Badraoui

## MUSIQUE

## Farid Youssouf abandonne la chanson politique

Après des brillantes chansons politiques dédiées à Kamar Zamané, Bolero et Mohamed Ali Soilihi et des chansons de mariages, l'artiste Farid Youssouf a décidé de mettre une croix à ses chansons. Il annonce par ailleurs être en pleine préparation d'un nouveau projet devant faire vibrer toute la population dans un délai proche.

Très célèbre par ses textes émouvants sur la création de la chanson politique, mariage et anniversaire, la star de M'beni Farid Youssouf abandonne toute production dans ce registre. Lors d'une interview sur la Chaîne libre des Comores, il explique que l'artiste a le droit de cultiver son auditeur, informer le public et dire les maux de la société. Cependant la musique peut se produire selon plusieurs domaines tout en gardant le côté éthique et esthétique du métier. « Lorsque l'on produit une chanson politique, on se prive d'évoquer le côté négatif de l'homme politique. On s'appuie sur son côté ange avec des mots bien choisis. Le peuple applaudit. Mais une fois au pouvoir, le politicien accomplit des actions contraires de ce qui est dit dans la chanson », explique-t-il. Sur ce point, le créateur d'Ulezi des Comores se tient un peu pour responsable d'induire le peuple en

erreur. Si bien que pour éviter des remords, l'artiste divorce avec ce genre de production mais aussi avec la chanson de mariage et d'anniversaire. « C'est vrai que la production des chansons de mariage fait gagner du pognon à l'artiste car une seule chanson coûte 200.000 fc. Donc si l'artiste arrive à en faire 5 durant un mois, c'est beaucoup d'argent. Mais ma vision n'est pas celle des autres », avance-t-il.

L'icône de la musique comorienne a rebondi sur l'évolution de la musique au niveau du pays et a regretté certaines failles. « La musique est une force de la culture comorienne. Et je ne voudrais reprocher certains d'un style qui rabaisse le niveau de la musique mais dans le cas présent, le mixage et le rythme rapide ne favorise pas le développement de la musique », indique-t-il, avant de préciser que « chanter une chanson d'un artiste n'est pas un péché. On peut le faire par des covers en gardant les mêmes mots. Le délit c'est de changer le texte et garder la mélodie. Ça m'est déjà arrivé sur le titre Moudou Moudou chanté en version mariage avec un texte différent. Cela vaut une amende grave ». Sauf a-t-il poursuivi « selon la loi, une chanson perd sa valeur après 30 ans. Un artiste peut la chanter à nouveau pour la revaloriser dans un style différent tout comme je l'ai déjà fait avec M'madi

Hassane (Paix à son âme) ».

Sur son avenir, le natif de M'beni annonce la sortie prochaine d'un nouveau projet. « J'ai pas mal de chansons qui sont là. J'ai déjà fait la maquette d'ailleurs j'avais prévu de le sortir en janvier dernier mais je n'ai pas pu faute de financement car j'ai besoin de saxophoniste et un accordéoniste pour mon nouveau projet. Et ils ne seront pas des musiciens locaux et je dois les payer

pourtant les temps sont durs mais j'y travaille », dit-il.

Pour rappel Farid Youssouf est un artiste natif de M'beni qui est né vers 1982. Il découvre la guitare à travers l'association musicale Djadid El Fahar. Mais après des grandes difficultés qui ont conduit à la rupture de ladite association Farid Youssouf crée le groupe Ulezi des Comores qui participe dans un concours des artistes en 1999, qui

lui a permis de signer un contrat chez Studio 1 qui aboutit à la sortie de son premier album BARIZA HUCHA en 2001. Depuis cette année la star de M'beni valorise son village à travers une carrière musicale qui reste toujours brillante malgré ses moments de repos dus à une opération chirurgicale.

Kamal Gamal

## AVIS D'APPEL D'OFFRE

## Recrutement d'une société pour la maintenance des installations du bureau de la Banque mondiale Moroni.

Le Groupe de la Banque mondiale est une organisation internationale dont le siège social est situé à Washington DC, aux États-Unis, et qui fournit une aide au développement à plus de 180 pays à travers le monde. Le travail de la Banque mondiale dans le monde ainsi qu'aux Comores implique la liaison avec des organisations gouvernementales et internationales et des personnalités de haut niveau.

Le bureau de la Banque Mondiale aux Comores requiert les services d'un prestataire pour la Maintenance des Installations pour les locaux de la Banque à Moroni.

Dans le cadre de ses missions en Union des Comores, le bureau de la Banque mondiale recherche un prestataire des services pour la maintenance des installations du bureau à Moroni.

La société intéressée par cette offre peut demander à obtenir les termes de références à travers l'adresse suivant [mramlat@worldbank.org](mailto:mramlat@worldbank.org) avec copie à [sahmed43@worldbank.org](mailto:sahmed43@worldbank.org).

La date limite de dépôt des offres est fixés au 30 septembre 2022.



# CEMENTIS

## Entretien avec Louis Malikité, Directeur Général des filiales Cimentis sur l'île de Mayotte et de Ngazidja, du groupe Cimentis Indian Ocean.

« Notre ambition chez CEMENTIS est d'être un acteur fiable et responsable. Nos actions sont soutenues par nos valeurs fondamentales : Le Respect, la Confiance et l'Innovation. »

1) Lafarge Comores devient Cimentis Comores, expliquez-nous ce changement ?

Il s'agit uniquement d'un changement de dénomination commerciale et d'actionnaires, l'ensemble du personnel et des actifs demeurent inchangés. Pour nos clients, nous avons surtout apporté une continuité de service tant sur la qualité du ciment vendu que sur le service clients. Les interlocuteurs de nos clients restent les mêmes et nos produits sont les mêmes. Vous trouverez toujours votre ciment Hodari dans vos points de vente.

2) Vous êtes installés aux Comores depuis 2016, quels sont les volumes de votre marché ?

Installée aux Comores depuis 2016, nous réalisons l'importation, l'ensachage et la vente de ciments. En 2021, nous avons eu une forte demande en ciment sur l'île de Ngazidja et cela a permis à l'entreprise de passer de 40 mille tonnes de ciments distribués en 2018 à 70 mille tonnes en 2021, soit une nette progression de 75%.

3) Quelles sont les ambitions de ce nouveau groupe dans l'Océan Indien et plus particulièrement dans l'archipel des Comores ?

Cementis a l'ambition de devenir un acteur régional majeur dans l'industrie du ciment dans l'Océan Indien. Pour ce faire, il s'appuie sur les synergies et la complémentarité de ses opérations sur les îles de Ngazidja, Mayotte, Madagascar, les Seychelles, Maurice et La Réunion.

En tant que fournisseur de ciment responsable, nous avons pour ambition de soutenir la construction de nos villes et de nos villages, et la protection de nos îles, l'expansion et l'harmonisation des infrastructures et la construction d'écoles pour former les dirigeants de demain. Nous souhaitons minimiser notre empreinte écologique à chaque étape de notre développement et bâtissons nos responsabilités sociales autour du respect, de l'égalité et de l'écoute afin d'assurer un avenir pour tous.

Nous ambitionnons notamment sur Grande Comores de produire un ciment « Made in Comores » avec l'ajout de Pouzzolane. Le ciment étant composé de clinker (composé à 95% de calcaire), nous serons toujours obligés d'importer cette matière première inexistante sur nos îles volcaniques.

4) Quelles sont les valeurs fondamentales de cette nouvelle entité ?

Chez CEMENTIS, nous vivons nos valeurs au quotidien. Le respect, la confiance et l'innovation se reflètent dans nos actions et nous encourageons tous nos partenaires à vivre ces valeurs avec nous.

5) Avez-vous des investissements prévus pour les 5 prochaines années ?

Nous avons des projets d'investissements sur les 5 prochaines années qui vont nous permettre d'augmenter notre capacité de stockage, notre rythme de production, et d'élargir notre gamme de ciment afin de répondre à la demande croissante de l'île et de l'Union des Comores.

6) Le marché des Comores enregistre ces dernières années une demande très élevée avec une offre insuffisante et parallèlement des hausses des prix successives, que pourriez-vous nous dire à ce sujet ?

Comme tous les acteurs au niveau mondial, nous subissons les répercussions de la mondialisation avec l'impact notamment de la guerre en Ukraine, la baisse des cours de l'euro face au dollar qui explique la hausse du prix des matières premières et du fret maritime. A cela, s'ajoute des pénuries et des tensions sur la disponibilité des marchandises. Comme sur toute île, les importations étant une composante importante pour assurer nos besoins, nous subissons donc de plein fouet toutes ces hausses. La dernière hausse des prix du carburant en est le meilleur exemple.

7) Quelles sont les relations de Cimentis Comores avec l'Etat ?

L'état est actionnaire au sein de Cimentis Comores. Il participe donc aux orientations stratégiques de l'entreprise pour son implantation et son ancrage fort dans l'environnement économique comorien.



8) Avez-vous une politique RSE ? Quelles sont vos préoccupations sociales ?

Notre politique RSE est tournée principalement sur les populations environnantes de nos installations. Nous essayons également de participer à l'amélioration des conditions de vie de manière générale de la population.

Je peux prendre comme exemple, le nettoyage de la Mangrove jouxtant notre terminal ou la distribution de fournitures scolaires aux enfants des riverains alentours ou encore la distribution de kit hygiéniques et de masques chirurgicaux dans les écoles lors de la pandémie de COVID-19 en 2020. Nous avons récemment fait un don de ciment à la Mairie de Moroni pour la réfection des routes de la capitale.

Chez CEMENTIS, nous sommes aussi conscients des menaces, des défis environnementaux et de nos responsabilités en tant que producteur et distributeur de ciment. Nous cherchons à minimiser notre empreinte écologique, conformément à nos objectifs de développement durable par le biais de l'intégrité intentionnelle, en nous efforçant de toujours faire ce qui est juste.

Nous allons investir dans des actions novatrices dans le secteur du ciment avec en priorité des investissements dans les technologies de pointe pour aspirer à des solutions plus vertes.



9) Quel message souhaiteriez-vous nous partager pour conclure cet entretien ?

Nous sommes une entreprise dynamique s'appuyant sur l'enthousiasme et l'expertise de nos équipes pour vivre pleinement nos engagements : d'être un acteur Responsable, Fiable et Régional. Notre promesse, Construire Notre Avenir, vivra pleinement au travers d'actions concrètes. Nous sommes fiers de nous inspirer tous les jours de l'énergie des comoriens pour mieux faire notre métier.